

International

# Le droit russe à Lyon

**S**igne des temps ou conséquence logique des conditions économiques internationales, la Russie constitue l'un des marchés d'avenir pour les entreprises françaises avec un taux de croissance annuel de 5 % et une balance commerciale structurellement excédentaire.

En précurseur de cette évolution, M<sup>e</sup> Alain Duflot, avocat lyonnais, s'est vu décerner par le Conseil National des Barreaux (CNB), la première mention de spécialisation en droit russe. Déjà spécialisé en Droit immobilier, le cabinet Arrue, Duflot & associés entend

se positionner sur les échanges immobiliers d'entreprises russes ou de projets privés d'acquisitions par des ressortissants russes en France. M<sup>e</sup> Duflot est membre du Business Club Russie, association oeuvrant pour le développement des échanges économiques avec la Russie et les pays de la CEI. La vocation internationale de la région Rhône-Alpes et de Lyon en particulier doit permettre d'offrir une large palette de compétence d'avocats spécialisés dans les droits étrangers et la délivrance de cette spécialisation à un avocat lyonnais en est une illustration.

*Le Bâtonnier  
Jean François Arrue  
(à gauche) et  
M<sup>e</sup> Alain Duflot*

